

REVENDEICATION



RESPECT DE L'AUTONOMIE

Face à son propre désengagement social, le gouvernement s'en remet de plus en plus aux organismes communautaires pour offrir les services qu'il ne veut plus financer dans le réseau public. Il s'agit d'une volonté d'utiliser les organismes communautaires à ses propres fins alors que nous sommes des organismes autonomes et libres de déterminer nos missions, nos activités, nos services, etc.



**ENGAGEZ-VOUS POUR LE
COMMUNAUTAIRE ET LA
JUSTICE SOCIALE !**

QUIZZ

TESTONS NOS CONNAISSANCES

Question : Selon la Politique de reconnaissance, l'action communautaire autonome doit répondre à 8 critères.

Parmi les suivants, lequel n'est pas un critère de l'action communautaire autonome?

- a) Avoir une mission axée sur la transformation sociale
- b) Avoir un conseil d'administration indépendant des services publics
- c) Organiser des activités d'éducation populaire autonome
- d) Aucune de ces réponses

Réponse : Question piège! C et D. Bien que ce critère soit propre aux organismes de défense collective des droits, il s'agit d'une pratique transversale à l'action communautaire autonome reconnue dans la Politique de reconnaissance. D'ailleurs, les critères de l'ACA se sont largement inspirés de l'éducation populaire autonome.

Question : Comment s'appelle la Politique de reconnaissance adoptée par le gouvernement en 2001 ?

- a) Engagez-vous pour le communautaire
- b) L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec
- c) Cadre de référence en matière d'action communautaire
- d) La reddition de compte dans le cadre du soutien à la mission globale

Réponse : B. Le titre visait à souligner l'apport des organismes à la société.

RÉFLEXION COLLECTIVE

- Qu'est-ce qui distingue les activités et services de votre organisme de ceux que l'on retrouve dans le réseau public ?

- Les organismes d'action communautaire autonome utilisent plusieurs moyens pour favoriser la transformation de la société. Quels moyens privilégiez-vous dans votre organisme ?

REVENDEICATION



INDEXATION ANNUELLE DES SUBVENTIONS SELON L'AUGMENTATION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

L'absence d'indexation ou l'insuffisance de celle-ci appauvrit les groupes un peu plus chaque année puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, etc.).



**ENGAGEZ-VOUS POUR LE
COMMUNAUTAIRE ET LA
JUSTICE SOCIALE !**

QUIZZ

TESTONS NOS CONNAISSANCES

Question : Vrai ou Faux ? Tous les ministères indexent les subventions à la mission destinées aux organismes d'ACA.

Réponse : Faux. Il y a seulement de ministère de la Santé et des Services sociaux qui indexe annuellement les subventions aux organismes communautaires autonomes de ce secteur.

Question : Quel a été le montant de l'indexation des organismes en santé et services sociaux pour 2017-2018 ?

- a) 3 %
- b) 0,9 %
- c) 1,1 %
- d) 0,7 %

Réponse : d) Le gouvernement rit des travailleuses et travailleurs du communautaire dont les salaires stagnent depuis des années et, certain.e.s arrivent à peine à se sortir de la pauvreté.

RÉFLEXION COLLECTIVE

- Quels sont les impacts à court, moyen et long terme de la non-indexation des subventions à la mission sur les organismes ?

- Si votre organisme recevait une indexation à la hauteur de l'augmentation des coûts de fonctionnement, sur quoi aimeriez-vous que cet argent soit investi ?

REVENDEICATION



L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME EST UN MOTEUR DE PROGRÈS SOCIAL

Les organismes d'action communautaire autonome sont issus de la population et c'est pour et avec elle qu'ils travaillent à une transformation sociale en profondeur visant l'amélioration des conditions de vie. Par leur travail de défense des droits et d'éducation populaire, les organismes d'action communautaire autonome ont contribué à la mise en place de législations, de politiques sociales, de programmes sociaux et de services publics.



**ENGAGEZ-VOUS POUR LE
COMMUNAUTAIRE ET LA
JUSTICE SOCIALE !**

QUIZZ

TESTONS NOS CONNAISSANCES

Question : Lors d'un discours devant l'Association des économistes du Québec en 2014, une personne a affirmé : « Il y a énormément d'organismes communautaires qui peuvent livrer des services sociaux. Ça coûte moins cher que s'il s'agit d'un réseau étatique ».

Qui a dit cette phrase ?

- a) Le directeur du Conseil du Patronat, Yves-Thomas Dorval
- b) La présidente d'Investissement Québec, Monique F. Leroux
- c) Le ministre des Finances, Carlos Leitão
- d) Le maire de Montréal, Denis Coderre

Réponse : C. Il faudrait rappeler au ministre des Finances que les organismes d'action communautaire autonome ne veulent pas remplacer les services sociaux du réseau public.

En mars 2017, un organisme de défense collective a annoncé qu'il devait fermer temporairement ses portes, faute de financement suffisant. Complétez la déclaration de Philippe Couillard, lorsqu'il a été interrogé à ce sujet.

Question : Le gouvernement regarde « la situation de tous les organismes à leur _____ ».

- a) mission
- b) mérite
- c) ancienneté
- d) spécificité

Réponse : B. La déclaration du premier ministre va à l'encontre de la Politique de reconnaissance sur l'action communautaire. Celle-ci prévoit que les organismes soient financés pour leur mission globale. Le « mérite » n'est en aucun cas un critère de financement.

RÉFLEXION COLLECTIVE

- Dans votre organisme, de quelles façons vos activités et actions contribuent au développement d'une société plus juste ? À l'élimination de la pauvreté, de l'exclusion et de la discrimination ?

- Quelles sont les approches que vous privilégiez dans votre organisme (par ex. approche globale, approche féministe, éducation populaire) ? De quelles façons les actualisez-vous au quotidien ?